



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane,

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,

Vu l'arrêté du 30/08/2017 portant création de la mention Voile multi-supports jusqu'à 6 milles nautiques d'un abri du BPJEPS, spécialité Educateur sportif,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 13/10/2023,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Educateur sportif mention Voile multi-supports jusqu'à 6 milles nautiques d'un abri est attribué aux personnes dont les noms suivent :

Genre, nom et prénom

Monsieur	ABIVEN	Ulysse
Monsieur	BACHELART	Théophile
Monsieur	BARISEEL	Evan
Monsieur	BERTRAND	Lucas
Monsieur	BOULANGER	Nicolas
Monsieur	BRESSON	Louis
Monsieur	CALIXTE	Damien
Monsieur	CHEL	Ilan
Madame	COTTEREAU	Léole
Monsieur	DE RUFFRAY	Antoine
Monsieur	DERVEAUX	Alix
Madame	DEVARGAS	Agathe
Monsieur	FERREOL RAGOTIN	Thomas
Madame	FRAIN	Chloé
Monsieur	FRIIS	James
Monsieur	GUERMONPREZ	Loïc
Monsieur	GUESSARD	Mathis



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Madame	HAUTIER	Lauren
Madame	LACOSTE	Laure
Monsieur	LAMBLIN	Timothée
Monsieur	LANSIGU	Adam
Monsieur	LE MONTRÉER	Victor
Madame	LOPES	Karine
Monsieur	MARIE	Gabriel
Madame	MENEUVRIER	Nina
Monsieur	PAYET	Hugo
Madame	PERRET	Andréane
Monsieur	POMMIER	Marius
Monsieur	PRISSETTE	Lucas
Monsieur	SAMSON	Cyril

Article 2.- La rectrice de région académique de Nouvelle-Aquitaine est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES, le 13/10/2023

Pour la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine,
Rectrice de l'académie de Bordeaux,
Chancelière des Universités,
et par délégation,
Conseillère d'Animation Sportive




Emmanuelle DJADJO